



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné que le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes : DM2023-9009 et DM2023-9013, au Règlement de Zonage numéro 2018-007, lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 4 décembre 2023, à 19h00, à la Salle du Conseil de Wentworth au 175, chemin Louisa à Wentworth.

DM2023-9009

Propriété: 99 chemin Lac Louisa Sud (lot # 4 875 714)

Pour permettre la location court terme en usage additionnel à l'habitation (Règlement de Zonage 2018-007, Article 42, Paragraphe 12) :

- Soit de réduire la limite arrière de 5 mètres à 4,7 mètres.

DM2023-9013

Propriété: 5 chemin des Sapins (lot # 4 876 988)

Pour permettre la construction d'un garage accessoire à l'habitation (Règlement de Zonage 2018-007, Article 72 et Article 78, Paragraphe 4) :

- Soit de réduire la limite latérale droite de 4,5 mètres à 2,1 mètres et de réduire la marge latérale gauche de 4.5 mètres à 2,7 mètres.

Pour plus de précision concernant ces demandes de dérogation mineure, visitez le site internet www.wentworth.ca à l'onglet *SERVICES MUNICIPAUX/URBANISME*.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil sur cette demande.

Donné à Wentworth le 17 novembre 2023.

Natalie Black
Directrice générale et greffière-trésorière
